

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 22 février 2017

## Pas de consensus pour une hausse du prix indicatif A

**Le comité de l'IP Lait s'est réuni le 21 février 2017 afin de discuter du prix indicatif A pour le lait de centrale pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2017. Malgré l'évolution positive sur les marchés internationaux, la demande des producteurs d'augmenter le prix indicatif A n'a pas obtenu de consensus. Le comité est toutefois unanime: on peut s'attendre à des prix en hausse au 3<sup>e</sup> trimestre. Le prix indicatif A reste donc inchangé à 65 centimes. La Fédération des Producteurs Suisses de Lait regrette vivement cette décision et demande aux acteurs concernés de combler les écarts de prix.**

*Direction*

Les négociations pour la fixation du prix indicatif A pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2017 ont eu lieu dans un contexte où la production de beurre est en nette diminution, où les livraisons de lait sont en forte baisse en Suisse et où le prix du lait est à la hausse dans les pays limitrophes. Pour toutes ces raisons, les producteurs ont demandé que le prix indicatif A soit revu à la hausse.

Weststrasse 10  
Case postale  
CH-3000 Berne 6

### **Prix indicatif inchangé, augmentation attendue pour le 3<sup>e</sup> trimestre**

Malgré de longs et intenses débats, la demande d'augmentation du prix indicatif formulée par le groupe des producteurs n'a pas recueilli l'approbation du groupe des transformateurs et du commerce de détail. Le prix indicatif A reste ainsi inchangé à 65,0 centimes par kilo de lait de centrale, franco quai du transformateur, pour la prochaine période (du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin). Le système suisse se retrouve à la traîne par rapport à l'évolution internationale. Le comité de l'IP Lait était cependant unanime: les prix devraient remonter au 3<sup>e</sup> trimestre 2017. La moyenne des trois dernières valeurs affichées par l'indice de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) se situe à 64,97 centimes par kilo, le dernier relevé indiquant 65,39. La tendance est ainsi légèrement "à la hausse".

### **Comblent maintenant les écarts de prix**

Quoi qu'il en soit, il convient de combler maintenant les écarts existant entre le prix indicatif et les prix effectivement payés, tant dans le segment A que B. Les producteurs de lait estiment en outre qu'une augmentation se justifie au vu des prévisions du marché.

### **Renseignements:**

Stephan Hagenbuch, directeur de la FPSL

079 292 97 52

Reto Burkhardt, responsable de la communication de la FPSL

079 285 51 01

2166 signes (espaces incluses)

[www.swissmilk.ch](http://www.swissmilk.ch)

Téléphone 031 359 51 11  
Télécopie 031 359 58 51  
[psl@swissmilk.ch](mailto:psl@swissmilk.ch)  
[www.swissmilk.ch](http://www.swissmilk.ch)

**swissmilk**